



HAUTES-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°05-2022-234

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Direction départementale des territoires /

ACTE PUBLIABLE 05-2022-11-09-00005 - AP de modification équipe LL (7 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires

ACTE PUBLIABLE 05-2022-11-09-00005

AP de modification équipe LL



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Agriculture et espaces Ruraux**

Gap, le **09 NOV. 2022**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°

Objet de l'arrêté

Modification des Lieutenants de Louveterie nommés sur le département des Hautes-Alpes

**Le préfet des Hautes-Alpes
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** les articles L. 427-1 à L. 427-7 et R. 427-1 à R. 427-21 et R. 422-88 du Code de l'Environnement ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination du préfet des Hautes-Alpes – M. DUFOUR ;
- VU** l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;
- VU** la documentation technique du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°05-2020-05-27-001 du 27 mai 2021 relatif à la nomination des Lieutenants de Louveterie pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 sur le département des Hautes-Alpes ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°05-2022-07-04-0004 du 4 juillet 2022 relatif à la modification des lieutenants de louveterie sur le département des Hautes-Alpes ;
- VU** le retrait de commission de lieutenant de louveterie de Monsieur FARNAUD Christophe ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de mettre à jour la liste des lieutenants de louveterie nommés sur le département des Hautes-Alpes;

Sur proposition du Directeur départemental des territoires des Hautes-Alpes ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n° 05-2022-07-04-0004 du 4 juillet 2022, est modifié selon la rédaction des articles ci-après.

Les modifications applicables à partir de la publication du présent arrêté, portent sur la circonscription n°10 du SAVINOIS.

Les modifications apparaissent en gras dans les articles ci-après.

Les circonscriptions restent inchangées.

DDT - 3, Place du Chamspaur BP 50026 - 05 001 GAP Cedex
Téléphone 04 92 40 35 00- Télécopie 04 92 40 35 83 - www.hautes-alpes.gouv.fr

Article 2 : Sont nommés lieutenants de louveterie, dans le département des Hautes-Alpes :

Circonscription n°1 : GUISANE

Communes de : La Grave / Le Monétier-les-Bains / La Salle-les-Alpes / Saint-Chaffrey / Villar-d'Arene

Titulaire : Monsieur Bruno DREVET – né le 17/04/1969 à Meaux (77) ;
- Cuisinier en cantine scolaire,
- demeurant à Val-des-Prés 05100

Circonscription n°2 : CLAREE

Communes de : Briançon / Cervières / Montgenèvre / Névache / Puy-Saint-Pierre / Val-des-Prés

Titulaire : Monsieur Thierry JAUFFRET – né le 28/03/1962 à La Tronche (38) ;
- Moniteur de ski et employé communal,
- demeurant à Montgenèvre 05100

Circonscription n°3 : ECRINS

Communes de : Puy-Saint-André / Puy-Saint-Vincent / Saint-Martin de Queyrières / Vallouise-Pelvoux / Les Vignaux / Villar-Saint-Pancrace

Titulaire : Monsieur Bruno REY – né le 30/09/1969 à Briançon (05) ;
- Chef d'entreprise,
- demeurant à Saint-Chaffrey 05330

Circonscription n°4 : ARGENTIEROIS

Communes de : L'Argentière-la-Bessée / Champcella / Eyglies / Freissinières / Montdauphin / Réotier / La Roche-de-Rame / Saint-Crépin

Titulaire :

En l'absence de titulaire et conformément à l'article 3 du présent arrêté, les missions seront assurées en faisant appel prioritairement aux lieutenants de louveterie des circonscriptions voisines dans l'ordre de priorité suivant pour cette circonscription :

- 1) DREVET Bruno
- 2) JAUFFRET Thierry
- 3) REY Bruno

Circonscription n°5 : QUEYRAS CENTRE

Communes de : Arvieux / Chateau-Ville-Vieille / Molines-en-Queyras / Saint-Véran

Titulaire :

En l'absence de titulaire et conformément à l'article 3 du présent arrêté, les missions seront assurées en faisant appel prioritairement aux lieutenants de louveterie des circonscriptions voisines dans l'ordre de priorité suivant pour cette circonscription :

- 1) Thierry JAUFFRET
- 2) Jean-André REYNAUD
- 3) Guillaume ROCHE

Circonscription n°6 : QUEYRAS EST

Communes de : Abriès-Ristolles / Aiguilles

Titulaire : Monsieur Jean-André REYNAUD – né le 05/02/1988 à Marseille (13) ;
- Employé communal,
- demeurant à Eyglies 05600

Circonscription n°7 : GUILLESTROIS

Communes de : Ceillac / Guillestre / Vars

Titulaire : Monsieur Guillaume ROCHE – né le 02/11/1995 à Gap (05) ;

- Saisonnier,
- demeurant à Saint-André-d'Embrun 05200

Circonscription n°8 : EMBRUNAIS

Communes de : Châteauroux-les-Alpes / Embrun / Risoul / Saint-André-d'Embrun / Saint-Clément-sur-Durance

Titulaire : Monsieur Jean-François ASTIER – né le 10/03/1963 à Grenoble (38) ;

- Chef d'entreprise,
- demeurant à Gap 05000

Circonscription n°9 : MORGON

Communes de : Baratier / Crévoux / Crots / Les Orres / Saint-Sauveur

Titulaire : Monsieur Lionel RAIMBAULT – né le 20/11/1970 à Embrun (05) ;

- Employé station de ski,
- demeurant à Crots 05200

Circonscription n°10 : SAVINOIS

Communes de : Chorges / Prunières / Puy-Saint-Eusèbe / Puy-Sanières / Réallon / Saint-Apollinaire / Le Sauze-du-Lac / Savines-le-Lac

Titulaire :

En l'absence de titulaire et conformément à l'article 3 du présent arrêté, les missions seront assurées en faisant appel prioritairement aux lieutenants de l'ouvetier des circonscriptions voisines dans l'ordre de priorité suivant pour cette circonscription :

- 1) ESTACHY Patrick
- 2) RAIMBAULT Lionel
- 3) CAMPO Alain

Circonscription n°11 : HAUT-CHAMPSAUR

Communes de : Ancelle / Champoléon / Orcières / Saint-Jean-Saint-Nicolas / Saint-Léger-les-Mélèzes

Titulaire : Monsieur Sébastien BARRAL – né le 14/01/1985 à Marseille (13) ;

- Chef d'entreprise,
- demeurant à Ancelle 05260

Circonscription n°12 : CHAMPSAUR CENTRE

Communes de : Buissard / Chabottes / La Motte-en-Champsaur / Saint-Bonnet-en-Champsaur / Saint-Julien-en-Champsaur / Saint-Michel-de-Chaillol

Titulaire : Monsieur Thierry ESCALLIER – né le 08/10/1964 à Gap (05) ;

- Employé communal,
- demeurant à Saint-Bonnet-en-Champsaur 05500

Circonscription n°13 : VALGAUDEMAR OUEST

Communes de : La Chapelle-en-Valgaudemar / Saint-Maurice-en-Valgaudemar / Villar-Loubière

Titulaire : Monsieur David MOTTE – né le 11/04/1980 à Gap (05) ;

- Exploitant agricole,
- demeurant à Saint-Laurent-du-Cros 05500

Circonscription n°14 : VALGAUDEMAR EST

Communes de : Aspres-les-Corps / Aubessagne / Saint-Firmin / Saint-Jacques-en-Valgaudemar

Titulaire : Monsieur Jérôme GRIVEL – né le 09/08/1982 à Gap (05) ;

- Chef d'entreprise,
- demeurant à AUBESSAGNE 05800

Circonscription n°15 : CHAMPSAUR – RIVE GAUCHE DU DRAC

Communes de : La Fare-en-Champsaur / Forest-Saint-Julien / Le Glaizil / Laye / Le Noyer / Poligny / Saint-Laurent-du-Cros

Titulaire : Monsieur Robert GUION – né le 25/06/1955 à Gap (05) ;

- Retraité mécanicien,
- demeurant à Saint-Laurent-du-Cros 05500

Circonscription n°16 : DEVOLUY

Communes de : Dévoluy

Titulaire : Monsieur Christian DESIDERIO – né le 31/10/1974 à Marseille (13) ;

- Technicien IGN,
- demeurant au Dévoluy 05250

Circonscription n°17 : GAPENCAIS

Communes de : Avançon / La Bâtie-Neuve / La Bâtie-Vieille / Châteauevieux / Gap / Lettret / Montgardin / Rambaud / La Rochette / Tallard

Titulaire : Monsieur Michel BERTOLI – né le 09/07/1966 à Gap (05) ;

- Chef d'entreprise,
- demeurant à La Bâtie-Neuve 05230

Circonscription n°18 : DURANCE

Communes de : Bréziers / Espinasses / Jarjayes / Remollon / Rochebrune / Rousset / Saint-Etienne-le-Laus / Théüs / Valsesres

Titulaire : Monsieur André GIRARD – né le 21/05/1954 à Sisteron (04) ;

- Retraité artisan,
- demeurant à La Bâtie-Vieille 05000

Circonscription n°19 : CEUZE

Communes de : La Freissinouse / Manteyer / Neffes / Pelleautier / Rabou / La Roche-des-Arnauds

Titulaire :

En l'absence de titulaire et conformément à l'article 3 du présent arrêté, les missions seront assurées en faisant appel prioritairement aux lieutenants de louveterie des circonscriptions voisines dans l'ordre de priorité suivant pour cette circonscription :

- 1) Robert GUION
- 2) Michel BERTOLI
- 3) Christophe ARNAUD

Circonscription n°20 : CEUZETTE

Communes de : Fouillouse / Lardier-et-Valença / Monétier-Allemont / La Saulce / Sigoyer / Vitrolles

Titulaire : Monsieur Patrick ESTACHY – né le 26/04/1965 à Gap (05) ;

- Officier de Police Judiciaire,
- demeurant à Saint-Etienne-le-Laus 05130

Circonscription n°21 : AUJOUR

Communes de : Barillonnette / Chabestan / Chateauneuf-d'Oze / Esparron / Oze / Saint-Auban-d'Oze / Le saix

Titulaire : Monsieur Jean-Yves BELLUE – né le 11/11/1981 à Gap (05) ;
- Agent territorial,
- demeurant à La Roche-des-Arnauds 05400

Circonscription n°22 : VEYNOIS

Communes de : Aspres-sur-Buëch / Furmeyer / Montmaur / Veynes

Titulaire :

En l'absence de titulaire et conformément à l'article 3 du présent arrêté, les missions seront assurées en faisant appel prioritairement aux lieutenants de louveterie des circonscriptions voisines dans l'ordre de priorité suivant pour cette circonscription :

- 1) Jean-Marie NOUGUIER
- 2) Robert GUION
- 3) Michel BERTOLI

Circonscription n°23 : BEAUCHENE

Communes de : La Faurie / Montbrand / Saint-Julien-en-Beauchêne

Titulaire : Monsieur Laurent GONSOLIN – né le 30/06/1968 à Gap (05) ;
- Gestionnaire d'un gîte,
- demeurant à Montmaur 05400

Circonscription n°24 : VALLEE DE CABRE

Communes de : Aspremont / La Beaume / La Haute-Beaume / Saint-Pierre d'Argençon

Titulaire : Monsieur Jean-Marie NOUGUIER – né le 01/05/1965 à Gap (05) ;
- Formateur travaux publics,
- demeurant à La Beaume 05140

Circonscription n°25 : ROSANNAIS

Communes de : Moydans / Ribeyret / Rosans / Saint-André-de-Rosans / Sorbiers / Valdoule

Titulaire : Monsieur Didier REYMOND – né le 25/06/1966 à Gap (05) ;
- Exploitant agricole,
- demeurant à VALDOULE 05150

Circonscription n°26 : DUFFRE

Communes de : Chanousse / L'Epine / Montclus / Montjay / La Pierre / Sigottier

Titulaire : Monsieur Christophe ARNAUD – né le 30/10/1969 à Gap (05) ;
- Exploitant agricole,
- demeurant à La Rochette 05000

Circonscription n°27 : SERROIS

Communes de : La Bâtie-Montsaléon / Le Bersac / Méreuil / Montrond / Savournon / Serres / Trescléoux

Titulaire : Monsieur David HALTER – né le 04/03/1984 à Gap (05) ;
- Chef d'entreprise
- demeurant à Saléon 05300

Circonscription n°28 : LARAGNAIS

Communes de : Garde-Colombe / Larnage-Montéglin / Lazer / Le Poët / Upaix / Ventavon

Titulaire : Monsieur Alain CAMPO – né le 01/04/1969 à Gap (05) ;

- Enseignant,
- demeurant à Gap 05 000

Circonscription n°29 : CEANS

Communes de : Etoile-Saint-Cyrice / Nossage-et-Bénévent / Orpierre / Sainte-Colombe / Saléon

Titulaire : Monsieur Daniel TRUPHEME – né le 29/04/1955 à Sisteron (04) ;

- Infirmier,
- demeurant à Val-Büech-Méouge 05300

Circonscription n°30 : MEOUGE

Communes de : Barret-sur-Méouge / Ourres / Saint-Pierre-Avez / Salérans / Val-Büech-Méouge

Titulaire : Monsieur Bernard REGUIS – né le 24/12/1958 à Gap (05) ;

- Agent territorial,
- demeurant à Val-Büech-Méouge 05300

La carte des circonscriptions et nominations est annexée au présent arrêté.

Article 3 : En cas d'empêchement, les lieutenants de louveterie territorialement compétents pourront être remplacés par tout autre lieutenant de louveterie disponible.

Article 4 : La durée du mandat des lieutenants de louveterie désignés à l'article 2 court de la publication du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 5 : Dans le cadre de leur mission relative à l'espèce loup, les lieutenants de louveterie peuvent intervenir hors de leur circonscription, sur l'ensemble du département, dans le cadre des dérogations aux interdictions de destruction pouvant être accordées par le préfet de département concernant le loup.

Article 6 : Une liste d'attente est constituée pour assurer des renouvellements en cours de mandat. Les candidats ci-après sont placés selon l'ordre préférentiel suivant :

1. BELLET Robert
2. LESOEUR Jonathan
3. PIERRE Edouard

Article 7 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes et le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hautes-Alpes.

Article 8 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13 002 Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou par l'application, Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le préfet,



Dominique DUFOUR

CIRCONSCRIPTIONS ET NOMS DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

OBSERVATION
Annexe de l'arrêté préfectoral n° 05-2021-07-19-00004
Répartition sur 30 secteurs dans les Hautes-Alpes

SOURCES
IGN© bdcarto® - Données DDT05 / SAER

CARTE DESSINÉE PAR
DDT05/SCATS/UCDT/SIG/CA

EMPLACEMENT SERVEUR
L:\CARTOTHEQUE\AGRICULTURE\PASTORALISME\Lieutenants de louveterie par secteurs\Lieutenants de de louveterie 11-2022.qgz

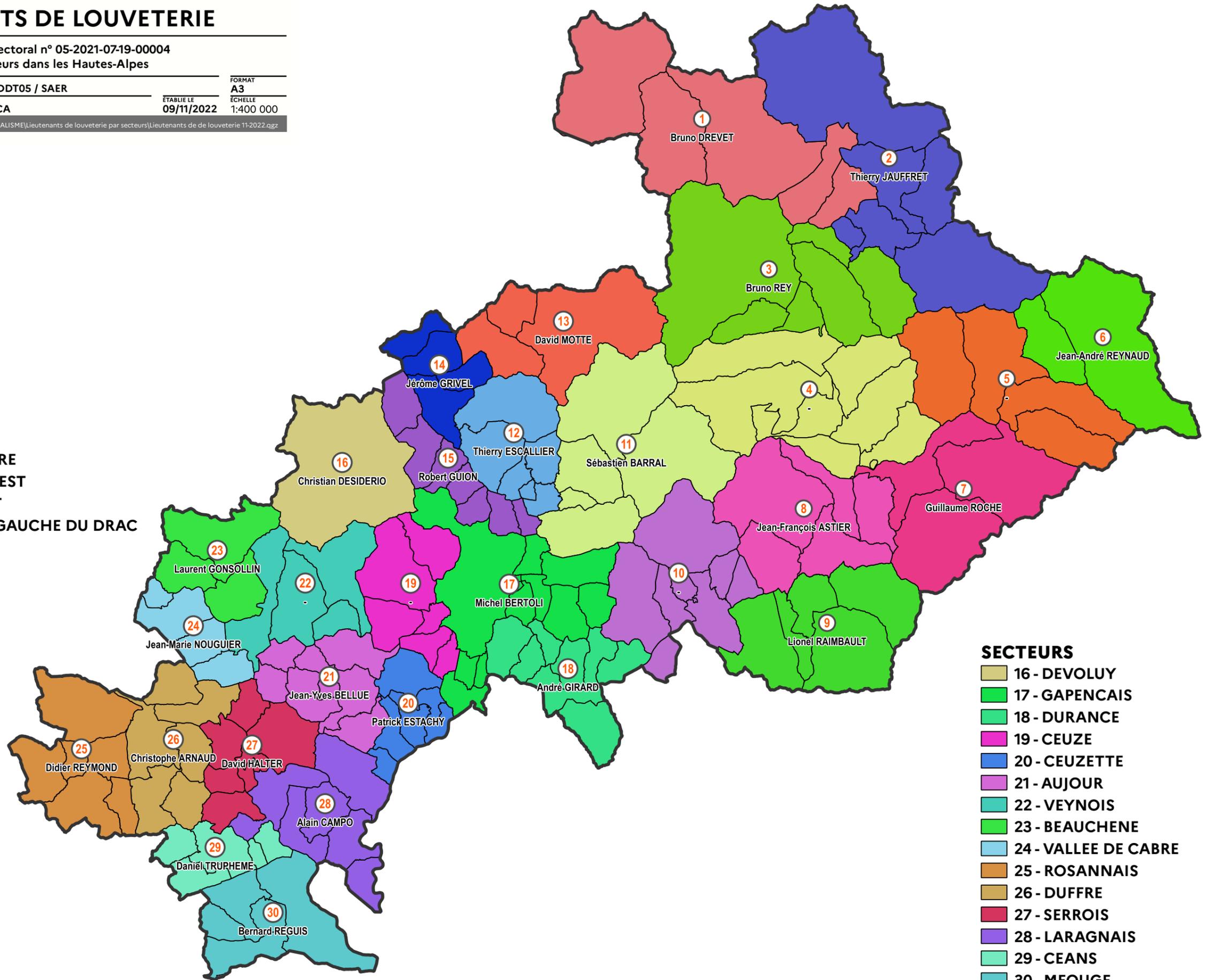
FORMAT
A3

ÉTABLI LE
09/11/2022

ÉCHELLE
1:400 000

SECTEURS

- 1 - GUISANE
- 2 - CLAREE
- 3 - ECRINS
- 4 - ARGENTIEROIS
- 5 - QUEYRAS CENTRE
- 6 - QUEYRAS EST
- 7 - GUILLESTROIS
- 8 - EMBRUNAIS
- 9 - EMBRUNAIS
- 10 - SAVINOIS
- 11 - HAUT CHAMPSAUR
- 12 - CHAMPSAUR CENTRE
- 13 - VALGAUDEMAR OUEST
- 14 - VALGAUDEMAR EST
- 15 - CHAMPSAUR RIVE GAUCHE DU DRAC



SECTEURS

- 16 - DEVOLUY
- 17 - GAPENCAIS
- 18 - DURANCE
- 19 - CEUZE
- 20 - CEUZETTE
- 21 - AUJOUR
- 22 - VEYNOIS
- 23 - BEAUCHENE
- 24 - VALLEE DE CABRE
- 25 - ROSANNAIS
- 26 - DUFFRE
- 27 - SERROIS
- 28 - LARAGNAIS
- 29 - CEANS
- 30 - MEOUGE

